

---

## Programme de Formation

---

# LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS L'ACTION PUBLIQUE · MODULE OPÉRATIONNEL : RÉALISER UN PROCESSUS PARTICIPATIF, DU CADRAGE A L'ÉVALUATION

---

### Organisation

---

**Durée :** 13 heures et 30 minutes

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

Le module « opérationnel » s'adresse prioritairement aux agents locaux et régionaux en charge de processus participatifs – y compris ceux issus des asbl subsidiées actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-capitale – désireux de concevoir et d'améliorer leurs propres démarches à l'échelle d'un projet localisé ou d'un domaine d'action publique.

Le module est accessible de façon non prioritaire aux agents issus des administrations locales ou régionales autres que bruxelloises, ainsi qu'au personnel des asbl non subsidiées bruxelloises ou autres.



#### **Objectifs pédagogiques**

Au terme du module « opérationnel », l'apprenant·e sera capable de :

- 1) Concevoir un processus participatif structuré et adapté, en cohérence avec les objectifs, les publics et les moyens disponibles
- 2) Mobiliser et recruter une diversité d'utilisateurs, habitants et citoyens à l'aide des méthodes appropriées
- 3) Connaître les techniques de facilitation les plus fréquemment utilisées
- 4) Intégrer les démarches participatives dans le fonctionnement administratif et politique, en assurant le suivi et le retour d'informations
- 5) Évaluer les processus participatifs et réfléchir à leur pérennisation et institutionnalisation à moyen et long termes



#### **Description**

##### **GRATUITÉ ET FINANCEMENT**

Grâce au partenariat établi entre l'ERAP et le Service de la Participation en Région bruxelloise de Perspective.brussels, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), dans les limites des sessions organisées et sous réserve du respect de nos CGV.

##### **CONTEXTE**

Le module « opérationnel » s'inscrit dans une offre de formations aux enjeux théoriques et pratiques de la participation citoyenne dans l'action publique.

Cette offre est le fruit d'un partenariat entre l'ERAP et le Service de la Participation en Région bruxelloise de Perspective.brussels, le centre d'expertise régional de référence pour le développement régional et territorial bruxellois. Elle comprend les deux modules suivants :

- Un module découverte : *principes, méthodes et métiers de la participation* (1 journée)
- Un module opérationnel : *réaliser un processus participatif, du cadrage à l'évaluation* (2 journées)



Cette offre de formations vise à introduire aux enjeux et à renforcer les compétences des agents publics en matière de participation citoyenne dans l'action publique. Elle s'adresse à différents profils, suivant les degrés de familiarité et les niveaux de connaissance. À travers ces deux modules, qui combinent apports théoriques, échanges et exercices pratiques, celle-ci permet d'acquérir des connaissances, des outils et des méthodes concrètes pour favoriser l'implication des citoyens et des citoyennes dans la décision publique. Elle s'appuie notamment sur le contenu de la plateforme <https://participation.brussels/>

La présente fiche concerne le module "opérationnel". Elaboré et animé par des experts issus du Service de la Participation en Région bruxelloise, ce module permet aux apprenant.e.s d'appréhender de façon concrète les phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'un processus participatif, en ce compris les techniques de facilitation.

## **CONTENU**

1) Jour 1 · Cadrage, mobilisation, facilitation et prise en compte : positionner la participation dans l'action publique

- Mise en commun sur les enjeux de la participation citoyenne pour les administrations publiques compte-tenu des réalités des apprenant.e.s
- Le cadrage et le design d'un processus participatif
- La mobilisation et le recrutement des participant.e.s
- La facilitation et l'activation des participant.e.s
- L'intégration dans l'action publique et le suivi des résultats

2) Journée 2 · Evaluation, institutionnalisation : inscrire la participation dans la durée.

Lors de la seconde journée, organisée plusieurs semaines après la première, une mise en perspective des savoirs acquis lors de ce module sera proposée. Pour ce faire, en amont de la seconde journée, les apprenant.e.s auront complété un questionnaire permettant d'alimenter la séquence de mise en commun. Ce moment de réflexion collective est complété par un apport sur l'évaluation des processus participatifs et leur mise en œuvre durable à moyen et long termes.

- Bilan autour des pratiques de la session 1 : opportunités, leviers et blocages
- L'évaluation d'un processus participatif
- L'inscription dans la durée de la participation



## **Prérequis**

/



## **Modalités pédagogiques**

Animé par un binôme de formateurs, le module « opérationnel » repose sur une pédagogie alliant présentations interactives et exercices pratiques réalisés autour des différentes étapes du processus participatif. Inspirés de cas concrets inspirés du terrain, ces exercices sont enrichis par le feedback des autres apprenant.e.s et des formateurs.

Dans ce cadre, les apprenant.e.s sont amenés à établir un plan par étapes détaillé, mobilisable au sein de leurs organisations respectives.